



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2601005 - Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2601005

1.3 Appellation du site

Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

12/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/01/2020

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/1/20/TREL1925212A/jo/texte>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,45194°

Latitude : 48,19917°

2.2 Superficie totale

1385 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
89	Yonne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
89063	CELLE-SAINT-CYR
89067	CEZY
89287	PARON
89308	PONT-SUR-VANNE
89348	SAINT-JULIEN-DU-SAULT
89354	SAINT-MARTIN-DU-TERTRE
89411	VALLEES DE LA VANNE
89440	VERLIN
89471	VILLIERS-LOUIS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (26,38%)

Continentale (73,62%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		3,41 (1,1 %)		G	A	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		17,78 (5,75 %)		G	A	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		5,57 (1,82 %)		G	C	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		30,91 (10,1 %)		P	C	C	B	B
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		0 (0 %)		P	D			
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0 (0 %)		P	D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	w			i	P	DD	C	B	C	B



I	1065	Euphydrias aurinia	p			i	C	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Réptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Buteo buteo			i	P			X		X	
B		Falco tinnunculus			i	C			X		X	
B		Accipiter nisus			i	P			X		X	
B		Columba livia			i				X		X	
B		Columba palumbus			i							
B		Streptopelia decaocto			i						X	



B		Streptopelia turtur			i						X	
B		Asio otus			i						X	
B		Apus apus			i						X	
B		Picus viridis			i						X	
B		Dryocopus martius			i						X	
B		Dendrocopos major			i						X	
B		Lullula arborea			i						X	
B		Alauda arvensis			i						X	
B		Hirundo rustica			i	C			X		X	
B		Delichon urbica			i							
B		Motacilla flava			i						X	
B		Parus major			i	C			X		X	
B		Lanius collurio			i						X	
B		Troglodytes troglodytes			i						X	
B		Prunella modularis			i						X	
B		Erithacus rubecula			i						X	
B		Luscinia megarhynchos			i						X	
B		Saxicola torquata			i	P			X		X	
B		Turdus merula			i						X	
B		Turdus philomelos			i						X	
B		Hippolais polyglotta			i	P			X		X	
B		Sylvia communis			i	C			X		X	
B		Sylvia atricapilla			i	C			X		X	



B		Phylloscopus bonelli			i						X	
B		Phylloscopus collybita			i	C			X		X	
B		Phylloscopus trochilus			i	C			X		X	
B		Regulus regulus			i	C			X		X	
B		Garrulus glandarius			i							
B		Pica pica			i							
B		Corvus corone			i						X	
B		Sturnus vulgaris			i							
B		Serinus serinus			i	C			X		X	
B		Carduelis chloris			i	C			X		X	
B		Carduelis carduelis			i	C			X		X	
B		Carduelis cannabina			i	C			X		X	
B		Emberiza citrinella			i	C			X		X	
B		Emberiza cirius			i						X	
B		Emberiza calandra			i						X	
B		Cyanistes caeruleus			i							
B		Lophophanes cristatus			i							
I		Erynnis tages			i	R						
I		Lasiommata megera			i	R						
I		Coenonympha pamphilus			i	P						
I		Maniola jurtina			i	P						
I		Pyronia tithonus			i	C						
I		Issoria lathonia			i	P						



I		Clossiana dia			i	R						
I		Plebejus argyrognomon			i	R						
I		Lysandra coridon			i	P						
I		Pieris brassicae			i	R						
I		Phaneroptera falcata			i	R						
I		Phaneroptera nana			i	R						
I		Decticus verrucivorus			i	R						
I		Platycleis albopunctata			i	C						
I		Platycleis tessellata			i	R						
I		Metrioptera bicolor			i	P						
I		Tettigonia viridissima			i	P						
I		Mantis religiosa			i	R						
I		Ruspolia nitidula			i	R						
I		Gryllus campestris			i	P						
I		Oecanthus pellucens			i	P						
I		Stenobothrus lineatus			i	P						
I		Gomphocerippus rufus			i	P						
I		Chorthippus vagans			i	P						
I		Chorthippus brunneus			i	R						
I		Chorthippus biguttulus			i	C						
I		Chorthippus dorsatus			i	P						
I		Chorthippus parallelus			i	P						
I		Euchorthippus declivus			i	C						



I		Oedipoda caerulescens			i	R						
I		Calliptamus italicus			i	R						
I		Euplagia quadripunctaria			i	R						
I		Iphiclides podalirius			i	R						
I		Satyrium w-album										X
I		Zygaena loti			i	R						X
I		Zygaena filipendulae			i	C						
I		Autographa gamma			i	R						
I		Euclidia glyphica			i	R						
I		Zygaena loti loti			i	R						
I		Ephippiger diurnus			i	R						
I		Colias crocea			i	R						
M		Pipistrellus pipistrellus			i	C			X		X	
M		Martes martes			i	P		X	X		X	
M		Mustela putorius			i	C		X	X		X	
M		Sciurus vulgaris			i	C			X		X	
M		Felis silvestris			i	P	X		X		X	
P		Adonis aestivalis			i	V						X
P		Ambrosia artemisiifolia			i	R						X
P		Bupleurum falcatum			i	V						X
P		Crepis tectorum			i	V						X
P		Euphorbia seguieriana			i	R						X
P		Galium fleurotii			i	V			X			



P		Linum leonij			i	R						X
P		Ophrys apifera			i	V			X			
P		Ophrys fuciflora			i	V			X			
P		Orobanche alba			i	P						X
P		Orobanche elatior			i	V						X
P		Orobanche gracilis			i	R						X
P		Orobanche lutea			i	V						X
P		Polygala amarella			i	R						X
P		Polygala comosa			i	R						X
P		Thymus serpyllum			i	V						X
R		Anguis fragilis			i	C			X		X	
R		Lacerta bilineata			i						X	
R		Podarcis muralis			i	C	X		X		X	
R		Hierophis viridiflavus			i						X	
R		Coronella austriaca			i		X				X	
R		Vipera aspis			i	C			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	15 %
N15 : Autres terres arables	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Les pelouses sèches de Saint-Martin-du-Tertre sont localisées sur un coteau calcaire qui culmine à 155 m d'altitude et qui domine la vallée de l'Yonne. Les pelouses calcaires, habitats caractéristiques du site, voient leur surface se réduire. Le processus d'eutrophisation faisant évoluer ces pelouses en ourlets, ne cesse de s'étendre.

Rattachées aux pelouses, les landes à Génévrier se développent sur le secteur de Pont-sur-Vanne. Elles proviennent essentiellement de l'abandon des pratiques agropastorales sur le site.

Les prairies mésophiles de fauche se trouvent principalement sur le secteur de Pont-sur-Vanne.

Les fruticées sont l'habitat dominant sur le site, résultant aussi de l'enfrichement des milieux ouverts.

Les formations forestières, assez rares sur les entités de pelouses sur craie, se distinguent en deux groupes:

- les pineraies secondaires,
- les boisements spontanés caractérisés par de jeunes espèces neutrophiles et nitrophiles.

L'entité de Saint-Julien-du-Sault est constituée de boisements de feuillus localisés sur les coteaux.

Les plateaux et de zones de bocages avec des prairies pâturées et des haies sont principalement localisées le long de la vallée de l'Ocques.

Vulnérabilité : Les pelouses sont des milieux instables qui se boisent à l'échelle de 30 à 40 ans en l'absence d'entretien ou suite à l'abandon des pratiques agricoles, ce qui entraîne la disparition des stades dynamiques jeunes et des espèces remarquables qui leur sont liées. Certaines sont embuissonnées à plus de 50% par les épines et nécessitent des interventions urgentes.

Les plateaux surplombant les pelouses sont une source d'eutrophisation des milieux en contrebas, où seule une plantation de haies peut enrayer ce processus.

Les espèces envahissantes se développent sur les sites, accélérant l'enfrichement des milieux ouverts.

D'autres ont disparu du fait de leur mise en culture.

Les boisements de feuillus constituent probablement le principal habitat de chasse pour le Grand Rhinolophe, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe. Il apparaît important que la gestion de ces boisements permette de maintenir des habitats forestiers favorables pour ces 4 espèces.



Il apparaît également important de porter une attention particulière aux prairies pâturées et au réseau de haies qui sont des habitats de chasse des Chiroptères.

4.2 Qualité et importance

Ce site est constitué de milieux herbacés à orchidées et graminées développés sur des sols crayeux. La faune associée est très variée : oiseaux, mammifères, reptiles et insectes, caractéristiques de ces milieux ouverts en exposition chaude. A noter la présence de l'Orobanche du thym, plante parasite protégée en Bourgogne.

Ces pelouses sur craie sont devenues très rares dans ce secteur au sud de l'Île de France et constituent le seul site de ce type retenu en région Bourgogne.

Sur l'entité de Saint-Julien-du-Sault, les boisements de feuillus localisés sur les coteaux et les plateaux constituent les principaux habitats de chasse favorables aux chauves-souris d'intérêt communautaire recensées. Les zones de bocages avec des prairies pâturées et des haies, principalement localisées le long de la vallée de l'Ocques, sont également utilisées par les espèces.

Cette entité accueille une colonie mixte de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.03	Retournement de prairies		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A10.01	Élimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%



4.5 Documentation

DURAND N., 199?- Diagnostic écologique sur le secteur des Brémonts. Conservatoire de la Nature Paul Bert. Texte et annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté d'agglomération Grand Sénonais

Adresse : 21 bd du 14 juillet 89105 Sens

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Pelouses
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0517090/
Nom : Chiro
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0527334/document-d-objectifs-de-gestion-docob-du-site-natura-2000-n-fr2601012-gites-et-habitats-a-chauves-so

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

L'enjeu le plus fort sur le site concerne le maintien et la restauration des habitats ouverts sensibles à la fermeture des milieux.

- La mesure de gestion prioritaire concerne les pelouses sur craie à désenfricher selon un calendrier précis et progressif. Une autre activité que le pâturage extensif sera à mettre en oeuvre, cette dernière n'étant plus viable actuellement dans le secteur.

- Les landes à génévrier souffrent aussi de la déprise agricole. Des opérations de réouverture par coupe de ligneux et d'éclaircissement des zones à forte densité de Génévrier, seront à mettre en place.

- La gestion extensive des prairies de fauche (pâturage, fauche, limitation des fertilisants et du retournement des prairies) permet de maintenir leur état de conservation.

- La poursuite d'une gestion forestière est nécessaire afin de laisser les forêts de feuillus atteindre leur maturité.

Un autre enjeu important est la gestion de la fréquentation par le public. Les entités étant proches de zones urbaines, le piétinement et la surfréquentation doivent être soumis à des mesures de gestion pour garantir un bon état du site.